CHRONIQUE RÉGIONALE

Restriction de la consommation d'électricité

Le Bureau régional de restriction de l'électricité, attire l'attention des consommateurs sur la décision n° 10, décidant :

« A partir du 1er avril 1944 et jusqu'à nouvelle décision, la consommation autorisée d'énergie électrique dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, sera obtenue en multipliant par : soixante-quinze pour cent (75 %) la consommation mensuelle de base des abonnés haute tension autres que les restaurants, établissements ayant un caractère de débits de boisson et cabarets donnant des tours de danse et de chant; soixante pour cent (60 %) la consommation mensuelle de base des abonnés basse tension pour tous les usages (domestique et force motrice) autres que les restaurants établissements ayant un caractère de débits de boissons et cabarets donnant des tours de danse et de chant; trente pour cent (30 %) la consommation mensuelle de base des restaurants, établissements ayant un caractère de débits de boissons et cabarets donnant des tours de danse et de chant.

Nerfs affaiblis

Fatigue au moindre effort, dégoût de tout, manque de volonté, idées noires, angoisses, irritabilité, agitation, cauchemars, insomnies, maux de tête et de dos, etc...

Les troubles ci-dessus sont quelques-uns de ceux qui surviennent lorsque le système nerveux est fatigué. Une bonne façon d'y remédier, c'est d'essayer le nouveau traitement magnésien au moyen des Dragées de Magnogène. Grâce au Magnogène, le système nerveux est nourri, équilibré, « rechargé ». Le sommeil redevient paisible, la résistance à la fatigue augmente, on se sent de jour en jour plus vigoureux, plus maître de ses nerfs. La puissance physique et intellectuelle, la capacité de travail s'accroissent. Faites aujourd'hui même l'essai des Dragées de Magnogène. Toutes pharmacies. V 1077 P 8351 G

UN CONCOURS DE DESSINS DE TISSUS est ouvert à tout dessinateur et élève des écoles. S'adresser au secrétaire général de la commission de liaison interprofessionnelle.

LE BUREAU REGIONAL DE REPARTITION DES HUILES MINERALES communique : « La validité des tickets de carburants émis sur les différents types de carburants a été fixée comme suit.

Tickets ordinaires : millésime « mars 1944 » : validité expirant le 7 avril au soir; millésime « 1er trimestre 1944 » : validité expirant le 31 mars au soir.

Tickets avec surcharge « contingent agricole » : millésime « mars 1944 » : validité expirant le 7 mai au soir.

LA PREPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Des journées d'études auront lieu d'avril à septembre, plusieurs fois par mois, à Lille. Seuls les instituteurs comptant au moins trois ans d'exercice dans l'enseignement, seront susceptibles d'être admis au Centre de préparation. Inscription avant le 5 avril, par lettre adressée au directeur des services agricoles, 15, rue des Vieux-Murs, à Lille.

CRÉDIT DU NORD

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 23 mars, a pris connaissance du bilan au 31 décembre 1943, qui se totalise par Frs 10.078.247.464. Le bénéfice de l'exercice 1943 s'élève à Frs 22.888.835 (contre Frs 20.895.358 en 1942), formant, avec le report à nouveau, précédent, un solde disponible de Frs 28.889.497.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée de fixer à Frs 17.50 brut par action le dividende de l'exercice 1943. Une somme de Frs 1.144.441 sera portée à la Réserve légale et une somme de Frs 3.000.000 aux Réserves diverses, tandis que le report, au nouveau, passera de 4.000.672 à 5.543.315 francs.

Le Conseil a décidé de convoquer pour le 14 avril une assemblée générale extraordinaire à l'effet de modifier les statuts pour les mettre en harmonie avec la législation nouvelle. Au cas où, comme il est probable, cette assemblée ne réunirait pas le quorum, elle serait convoquée à nouveau pour se tenir à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 3 mai prochain. 21712d

LA DECLARATION DE PRIMEURS COMMERCIALES OU PRIVEES EST OBLIGATOIRE à dater du 1er avril. Tout exploitant, propriétaire, fermier, société, coopérative est astreint à munir les différentes parcelles de cultures d'écriteaux portant les nom prénom et adresse des intéressés, ainsi que le numéro, la section et le lieudit de la parcelle cadastrale.

Suralimentation
LES FARINES
Délis-Bléor
C'EST UN PRODUIT DE LA GERBE D'OR
LILLE

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

Lait sans crème. — Pour avoir écrémé son lait à 40 %, Ernestine Dupret, 64, rue des Bonnets, à Tourcoing, est condamnée à 2 mois de prison et 20 000 fr d'amende.

VIANDOX
VIANDOX communique

Dans quelques cas, des consommateurs et des revendeurs de VIANDOX, présenté sous la forme solide ont pu constater que le contenu de certaines boîtes s'était plus ou moins humidifié.

La seule raison en est la restriction obligatoire dans l'emploi du matériel d'emballage qui ne permet plus, comme avant la guerre d'assurer une protection absolue contre l'humidité de l'air. Cependant, et quel que soit son aspect, même très humidifié, VIANDOX donne l'assurance qu'il n'a perdu aucune de ses qualités et qu'il est utilisable tel quel avec profit. Dès que les circonstances le permettront, l'emballage ancien sera réemployé. 21108

NORD

M. ANDRE GILBERT, PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CAMBRAI se rendait, mardi matin, à Douai, en automobile, quand à Frémies, par suite du brouillard, son chauffeur entra en collision avec l'auto du gendre du directeur de la Compagnie des mines d'Anzème. Le chauffeur a été grièvement blessé à la tête et M. Gilbert atteint à l'œil gauche.

CARNET

NAISSANCES

— **Jean-Loup et Alain** sont heureux de vous annoncer la naissance de leurs petits frères **Dominique** et **Bernard**.

De la part de Mme Jean Delsert-Rémy. - 44, rue des Ursulines, Tourcoing. Visites à partir de lundi 3 avril.

MARIAGE

— Mr **Vertey-Bigo**, M et Mme **Emile Toulemonde-Vertey** ont l'honneur de faire part du mariage de leur petite-fille et fille **Christiane Toulemonde** avec M. **André Locat**.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 1er avril, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Roubaix.

Roubaix, 26, Boulevard de Cambrai.

— **COLLECTION COUTURE** — 33, Rue du Général-Sarrail **ROUBAIX** **Madelyne** présente tous les jours sur demande, à 15 heures, à partir du 27 Mars, invitation à retirer à l'adresse ci-dessus (Téléph. : 266.41). - Présentation de chapeaux de Madame LOUCHARD.

LILLE

La réunion générale annuelle des Victimes civiles de la guerre

Elle aura lieu dimanche, à 10 h., au « Familia », 27, rue de Béthune, sous la présidence de M. le docteur Cordonnier, président d'honneur.

Une causerie sera faite par Mme Pauvin, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Toutes les victimes civiles de la guerre et leurs ayants droit sont cordialement invités ainsi que les victimes militaires.

A partir de 9 h., renseignements, adhésions.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE. — La conférence de M. le marquis de Segonzac, qui devait avoir lieu dimanche, est supprimée.

TROIS ARRESTATIONS POUR VOL DE TITRES DE RATIONNEMENT. — Alors qu'il travaillait à l'imprimerie Daniel, rue Nationale, André Le Bars, 23 ans, 3, rue du Boulevard, à Monsen-Barœul, y avait soustrait 280 cartes de matières grasses, 48 cartes de pain (adultes) et 87 autres du modèle T.L. Il les remit à Henri Bittebier, 36 ans, magasinier, 162, rue Solférino, qui les passa à Albert Truffin, 35 ans, emballeur, rue Lafontaine, 14, cour Grillevile. Les trois individus ont été arrêtés et déférés au parquet.

PAS-DE-CALAIS

A Saint-Pol-sur-Ternoise, une Roubaisienne a les deux jambes coupées par un train

Mme Vve Kazmareck, née Agnieska Paterky, 50 ans, ménagère, 470 ter, rue de Lannoy, qui s'était engagée sur la voie ferrée en gare de Saint-Pol-sur-Ternoise, fut happée par un convoi et eut les deux jambes sectionnées. Admise à l'hôpital, elle y succomba quelques heures plus tard.

Pâques
Demandez à
ANCEL
25, r. de l'Entrepôt, Paris 10e
l'envoi gratuit de son carnet de pâtisserie
Recettes d'Actualité
et vous réussirez d'exquis gâteaux-restrictions

Bourse de Paris

du 27 mars 1944

Banque de France, 29.000 — Banque de Paris, 2.170 — Crédit Commercial, 2.510 — Crédit Foncier, 6.750 — Crédit Lyonnais, 3.145 — Crédit du Nord, 2.668 — Suez (actions), 50.000 — Mercier, 2.495 — Nord, 1.951 — Tram Lille-Roubaix-Tourcoing, 496 — Eaux (Cie Gén.), 3.250 — Distribution, 2.850 — Générale Electr., 3.348 — Electric. Cas Nord, 936 — Electrique du Nord, 690 — Energie Indust., 3.210 — Gillet-Thaon, 370 — Industrie Textile (Cie Gén.), 2.430 — Le Bas, 1.345 — Perenchias, 2.820 — Saint Freres, 1.750 — La Soie, 1.925 dem. — Aciéries Longwy, 1.071 — Aciéries du Nord, 714 — Aciéries Sambre-Meuse, 690 — Aciéries Nord-France, 2.156 — Chantiers Saint-Nazaire, 3.800 — Fives-Lille, 1.220 — Forges Nord-Est, 1.315 — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.500 — Louvroil-Montbard, 965 — Schneider, 4.470 — Senelle-Maubeuge, 1.420 — Tréfileries Havre, 1.990

Béthune, 3.760 — Houilleres Montrambe, 2.990 — Anzin, 3.000 — Blanzy, 4.780 — Carvin, 3.280 — Courrieres, 1.150 — Dourges, 3.120 — Lens, 3.385 — Marles, 4.470 — Ostricourt, 5.160 — Vicoigne, 1.340 — Mokta, 16.850 — Nickel, 3.330 — Ouenza, 6.230 — Francaise Petrole, 2.180 — Lille-Bonnière priot., 175 — Gafsa, 3.410 — Air Liquide, 2.899 — Ugine, 17.500 — Engrais Auby nouv., 2.180 — Givet-Izieux, 3.955 — Kuhlmann, 3.340 — Péchiney, 4.749 — Rhône-Poulenc, 3.670 — Saint-Gobain, 6.805 — Viscose Française, 4.950 — Olida, 16.200 — Potin, 1.295 — Ciments Origny, 33.800 — Poliet, 5.500 — Terres Rouges, 1.145 — Colonies (Cie Gén.), 1.900

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — **Naissances** — Catherine Marquette, 36, r. de Roubaix, à Croix; née 60, Bd de Cambrai. — Josiane Cappelle, 10, r. des Charpentiers, à Paulus, 7. — Jacques Beyt, 51, r. Chanzy, ne à la maternité municipale. — Francis Dupire, r. Jules-Guesde, imp Sivry, 10, né à la maternité municipale. — Aimee Delbarre, 56, r. Turgot, née à la maternité municipale. — Jacques Boterdael, 14 bis, r. Ferrer, né à la maternité municipale. — Brigitte Delespaul, 23, r. du Chemin-Neuf. — Edith Hennion, 47, r. d'Alsace. — Georges Debaisieux, 104, r. Jean-Macé, ne 548, r. de Lannoy. — Daniel Fauvarque, 401, r. du Blanc-Seau, à Tg, née à la clinique maternelle.

Publications de mariages. — Robert Carlier, coordonnier, 39, Bd de Metz, et Jeanne Glorieux, employee, 24, r. des Charpentiers. — Roger De Cock, employe, 19 bis, r. de la Lys, et Susanne Detaille, a p., 92, r. de l'Epeule. — Jean Lemieux, coiffeur, 5, r. Guizot, et Denise Debeir, coiffeuse, 199, r. Pierre-de-Roubaix. — André Pollet, coupeur en chaussures, 10, r. du Curé, et Jeanne Doolaeghe, coiffeuse, 31, r. du Bois. — Léman, 4. — Rene Duret, imprimeur, 68, r. des Fosses, et Lucienne De Bruyckere, lisseuse, 107, r. Ed.-Anseele. — Raymond Ghesquière, a p., 101, r. de Mouvaux, et Ginette Durieux, a. p., 119, r. du Grand-Chemin. — Emile Pieron, facteur, 31 bis, r. de Lannoy, et Rachel Lemaître, a. p., 19 r. Saint-Louis, c. Lebrun, 4.

Deces. — Justin Vandermeersch, 83 ans, 52, r. Saint-Jean. — Joseph Vanacker, 66 ans, de Saint-Pol-sur-Mer. — Joseph Bunderen, 75 ans, 50, r. d'Alger, c. Delcroix, 10. — Adolphe Clément, 43 ans, 26, r. Beaurepaire. — Jean Baptiste Duc, 81 ans, de Croix. — Mathilde Baudart, épouse Derycke, 76 ans, 73, r. Pierre-de-Roubaix, c. Filipo, 12. — Maurice Vanhove, 44 ans, 213, Bd de Metz. — Maurice Dhaene, 3 jours, 149, r. Jacquard, c. Maucrelle, 7. — Florimond Scouflaire, 73 ans, 6, r. Louis-Decottignies. — Emile Rousell, 59 ans, 15, r. Barbieux. — Mathilde Coolen, 86 ans, 25, r. de Barbieux. — Florent Houffin, 76 ans, 4, r. Saint-Jean.

CROIX. — **Naissance.** — Michel Bersoux, 11, r. des Champs.

WASQUEHAL. — **Publications de mariages.** — Gaston Leleu, chronometreur, 1, r. d'Autreche, et Reine Crombez, a p., 34, r. Canrobert, à Lille. — Pierre Maurin, éclusier, et Marie Dewez, commerçante, 86, r. du Faubourg-des-Postes, à Lille.

LEERS. — **Naissance.** — Marie-Pierre Lienard, 48, r. Jean-Jaurès.

LYS. — **Publication de mariage.** — Roger Inassouilier, noyauteur, Croix du Collier, 10, imp. Jacquard, et Marguerite Dorne, soigneuse, 80, cite Amedee-Prouvost, Wattrelos.

Deces. — Jean-Baptiste Lefèvre, 72 ans, 64, r. de la Justice.

TOURCOING. — **Naissances.** — Ghislaine Terryn, 90, r. Verte. — Daniel Mesnient, 23, r. de Mouscron. — Dominique Deltour, Bernard Deltour, 2, r. de la Cloche.

Publications de mariage. — Gaston Perramant, coupeur en confection, r. des Villas, fort Pouchain, 9, et Carmen Watteau, piqueuse, à Wasquehal.

Mariage. — Roger Boualle, negoc. en vins, et Claude Requillart, s. p., dom. à Douai.

Deces. — Daniel Dejager, 2 mois, 2, r. Verte. — Marcel Delhaye, 43 ans, aide-comptable, de Lys. — Marie Dumoulin, 75 ans, veuve A. Dervaux, r. du Bois, 58 bis. — Alexandrine Cuisinier-Rollet, 90 ans, veuve Joguet, r. d'Halluin, 3. — Marie Carru, 92 ans, veuve Ch. Agnieray, dom. à Malo-les-Bains.

MOUVAUX. — **Décès.** — Désiré Lesis, 80 ans, 76, r. Marceau.

HALLUIN. — **Décès.** — Louis Vandegoenbeghe, s. p., 64 ans, 24, rue de la Pannerie.

Le gérant : **EDMOND PASCAL.**

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71, Gde-Rue

TOURCOING

Le départ de M. l'abbé Lecointe, nommé curé de Caudescure

(Ph. J. de Rx)

Une manifestation en l'honneur de M. l'abbé Lecointe

Le départ de M. l'abbé Lecointe, vicaire au Sacré-Cœur, qui vient d'être nommé curé de Caudescure, et dont l'installation aura lieu jeudi, a suscité au sein des œuvres de la paroisse dont il assumait la direction spirituelle, d'émouvantes manifestations d'adieux.

Il en est une cependant qui prit une ampleur plus particulière : ce fut celle qui se déroula à la Maison Saint-Charles où pendant treize ans, M. l'abbé Lecointe a rempli sa mission avec un zèle et un attachement qui ne se démentirent jamais.

Très simplement, M. Vermeulen, président, rappela le travail accompli par M. l'abbé Lecointe et l'assura de la profonde reconnaissance de tous les membres du cercle Saint-Charles. Ceux-ci s'associèrent à ce tribut de gratitude et formèrent des vœux pour que le nouveau curé de Caudescure puisse pendant de très longues années poursuivre son sacerdoce.

* * *

La cérémonie d'installation aura lieu à 15 h. Rendez-vous des personnes inscrites, à 12 h. 30, face au presbytère.

JEUDI 30 MARS :

Police-secours : Service médical de nuit. Tél. 4.50 — **Exposition de l'Ecole des Beaux-Arts :** 10 à 12 h., 14 à 18 h.

Les œuvres sociales

A l'occasion du rapport moral sur l'activité des œuvres sociales, une réunion générale a eu lieu sous la présidence de M. Maresceux, maire. Les œuvres sociales visant à protéger l'être humain contre les misères physiques et morales, forment une triologie très heureusement conçue avec, à la base, la fondation G.-Dron ; puis d'une part, la Sauvegarde des nourrissons, et, d'autre part le dispensaire d'hygiène sociale.

Au cours de la réunion il a été donné lecture des rapports établis par M. Robbaeys, secrétaire de la fondation G.-Dron, Mlle Leroy, directrice de la Sauvegarde des nourrissons, et Mlle Jounaux, directrice du dispensaire d'hygiène sociale ; ces documents démontrent le bien qu'il a été possible de réaliser dans les divers domaines de l'activité sociale.

Des chiffres présentés par les rapporteurs, on peut conclure que malgré les difficultés de l'heure, ces trois organismes ont fait du bon travail. Nous allons d'ailleurs donner ici un aperçu des résultats obtenus pour l'année 1943.

Fondation G. Dron

La section la plus importante de cet organisme est celle de l'œuvre des berceaux.

Pour 1943, il a été possible de distribuer : deux berceaux de 1.000 fr. et vingt-cinq berceaux de 500 fr. au titre de la Fondation elle-même ; huit berceaux de 500 fr. offerts par la Caisse d'épargne de Tourcoing et trois autres berceaux provenant de diverses fondations. C'est avec plaisir qu'il a été constaté que le comité d'directeur de la Caisse d'épargne a continué fidèlement d'appuyer l'action de la fondation en faveur des familles nombreuses. De son côté, M. le maire voulant manifester l'intérêt qu'il porte à la fondation G.-Dron, a maintenu au budget la subvention d'équilibre accordée depuis quelques années.

Après enquêtes du dispensaire d'hygiène sociale, il a été accordé divers secours à des familles particulièrement éprouvées par la maladie ou la disparition de leur soutien.

De même que les années précédentes, des prix d'honneur, décernés en souvenir de M. Dron, ont été attribués aux établissements d'enseignement de la ville.

Acheter votre Imperméable chez GEORGES, 8 rue de Lille 21088

UNE BELLE INITIATIVE DU MOUVEMENT POPULAIRE DES FAMILLES pour les vieux travailleurs

Le Mouvement populaire des familles vient d'adresser l'appel suivant qui ne manquera pas de toucher tous les cœurs.

« En 1943 avec votre aide, on a donné aux vieux travailleurs qui ont particulièrement souffert de la guerre, quelques vivres pour Pâques.

« En 1944 le Mouvement populaire des familles du quartier veut prouver aux vieux que on ne les oublie pas, leur procurer une après-midi de bonne humeur et un goûter, le jour de Pâques.

« Nous savons que les restrictions vous atteignent durement mais que vous ne refuserez pas pour les vieux, un carré de sucre, vingt grammes de tickets de pain, une pipe de tabac.

« Avec ces modestes dons — et autre chose si vous le pouvez — il sera possible de mettre un peu de joie dans le cœur de nos vieux.

« Tout leur sera intégralement distribué.

« Faites bon accueil à ceux qui passeront au début d'avril.

« Pour ce geste d'entr'aide, le Mouvement populaire des familles du quartier vous dit merci ».

Exprons que cet appel sera entendu et que comme à Pâques et à Noël dernier, les vieux travailleurs connaîtront une heure de joie grâce à la généreuse pensée de leurs concitoyens.

DE PAR LA VILLE...

— **En famille** — Mme veuve Angèle Buffin, 2, rue de la Baille, a porté plainte pour violences contre son gendre Gunther Soete, 21 ans, même adresse.

— **Le vélo du jour.** — M. René Prez, 20 ans, pompier auxiliaire, 149, rue de la Fin-de-la-Guerre, avait déposé son vélo contre la caserne, rue du Hase, quelques instants après, il le chercha en vain.

— **L'argent s'évanouit.** — Au Foyer d'entr'aide, rue de Tournai, Mlle Marie Delehambre, 86 ans, 4, rue Winoc, a constaté la disparition d'une somme de 800 fr.

— **Immoralité.** — M. Gaston Baudoux, 118, rue de Menin, mis en cause le 8 décembre, nous prie de dire que le juge d'instruction a rendu, dans cette affaire, une ordonnance de non-lieu.

FAMILLE DU SOLDAT TOURQUENNOIS ET CENTRE D'ENTR'AIDE (Comités des Francs et du Flocon). — Jeudi 30, à midi, 121, rue du Flocon, réunion des enfants de prisonniers et de veuves de guerre des comités Francs et Flocon. Dîner offert par le comité.

MOUVAUX

La fermeture des salles chauffées

Le comité des soupes populaires qui durant l'hiver a fourni un gros effort pour assurer le chauffage des trois salles des quartiers des Cent-Maisons, des Francs et du Centre (Saint-Germain), réservées aux vieillards et aux nécessiteux, nous prie d'annoncer que les dites salles seront fermées à partir du 31 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN JARDINIER INDELICAT. — J.-B. Dhalluin, 62 ans, jardinier, 21, rue du Haut-Vinage, a été surpris à plusieurs reprises dans un immeuble inoccupé, 41, avenue Barrois. Interrogé sur ses allées et venues, il déclara être venu chercher quelques objets pour sa patronne, alors que celle-ci l'avait simplement chargé d'enlever des rosiers. Une perquisition à son domicile a amené la découverte de deux candélabres en bronze. Dhalluin a été arrêté et déféré au parquet.

SOUPES FAMILIALES. — Paiement pour la période du 3 au 15 avril, dans les différents secteurs, jeudi, aux heures habituelles.

LINSELLES

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de mars au bureau de poste, le 3 avril, de 14 à 17 h. Les titulaires peuvent retirer le certificat semestriel à la Mairie, guichet 2, dans la matinée. Se munir de la carte d'admission.

JEUDI 30 MARS :

Aujourd'hui : saint Amedee ; demain saint Leon. — **Soleil :** 6 h 34, 19 h 17. — **Lune :** P. Q. le 6 à 7 h. — **Sapeurs-pompiers :** n° d'appel : 303 33.

Quatre arrestations pour abatage clandestin

Lundi vers 10 h., la police constatait l'abatage clandestin d'une vache de 250 kg dans une étable de la laiterie appartenant à M. Marcel Pierson, 34 ans, 5, rue Fénelon à Saint-André. La bête était prête à être chargée dans une voiture, propriété de M. Amede Vanoverberghe, 50 ans, chauffeur, 22, rue du Curé. Mme Marie-Louise Barbry, 36 ans, boucher, 174, rue des Arts avoua être l'auteur de l'abatage. M. Albert Lambre, 27 ans, manœuvre, 127, rue du Grand-Chemin, devait recevoir une somme de 300 fr. pour la manutention. Il ont tous quatre été déférés au parquet et la viande a été saisie.

CASINO
Vendredi 31 Mars, à 19 h. 30
SOIREE DE GALA
Location ouverte tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 18 h

D'UN JOUR A L'AUTRE...

— **Confiance mal placée...** — M. Léon Leclercq, 41 ans, chauffeur d'auto, bd de Metz, cour Duponchel, 10, se trouvant, lundi, dans un café de la rue de la Vigne prêta son vélo à un consommateur qui cherchait une bicyclette pour effectuer une course urgente. Il devait ramener la machine peu après. M. Leclercq attend encore...

— **Tout leur est bon** — M. le docteur Julien Berthin, 226, rue Jean-Jaurès à Croix, ayant été appelé en consultation à la clinique Boucicaut, bd de Cambrai, avait laissé sa motocyclette devant la grille de l'établissement. Quelqu'un en profita pour en enlever la mocoche, qui contenait des outils et appareils médicaux !

Blessée à la tête. — Mme Vve Julienne Dury, 77 ans, ménagère, 83, rue de Flandre, ramassait du charbon, mardi, sur la berge du canal, devant les Etablissements Boucicaut, quand, une « concurrente », elle tomba la tête en avant, se blessant au cuir chevelu.

Elle fut tendit la lettre de M. de Mestreau.

Et quand il eut fini, sans lui laisser le temps de parler, d'interroger :

— J'ai refusé, dit-elle, puisque je ne l'aime pas, puisque je ne l'ai jamais aimé.

Par une sorte de pudeur, d'extrême délicatesse, c'était à Marie-Adèle qu'elle s'adressait bien plutôt qu'à Jean le Noir.

Celui-ci contenait difficilement son émotion. Des courants nerveux semblaient passer sur son visage bronzé, comme s'il avait été tout près de pleurer.

Il balbutia :

— Oui, oui, Mademoiselle, moi je n'ai jamais douté, je le répète, et je n'avais pas besoin de cette preuve-là.

— Je tenais quand même à vous la donner.

— Pourquoi, Mademoiselle ?

— Parce que... par ce que... je me suis souvenue que vous m'aviez vue entrer à l'Echina et, dès lors, les coupons pouvaient naître chez vous beaucoup plus justement que chez les autres.

Elle fit mine de vouloir se retirer. Jean soupira et s'adressa à Marie-Adèle resta un peu en arrière. Sa grave figure était, à cet instant, éclairée d'un doux sourire.

— Est-ce vraiment tout ce que vous avez à nous faire comprendre, Mademoiselle ? dit-il à voix basse.

— Mais oui.

— Je suis, pour ma part, très heureux et très fier que vous teniez aimé à notre égard, nous qui sommes des pauvres gens mais laissez-moi vous parler comme le ferait un père, un grand-père même car votre âme est bonne et lorsque vous êtes venue me voir, dans ma maison, il y a deux ans bientôt, j'ai vu que votre regard s'abaissait sur mes ironie et sans moquerie. Alors, mon cœur s'est ouvert pour vous !

— Oui, Monsieur Berriat, je ne sais pourquoi je suis attirée vers vous, pourquoi vous m'inspirez tant de confiance... Je vous connais à peine et, ce jour-là, je vous parlais pour la première fois.

— Je crois aux affections et aux haines instinctives, mais pour vous, Mademoiselle, mon cœur était préparé à vous aimer...

— Que voulez-vous dire, Monsieur Berriat ?

— Depuis plus de vingt ans, je pense à vous...

— Comment ? fit-elle, souriante, étonnée.

— Depuis plus de vingt ans, je parle de vous...

— Et avec qui ?

— Avec un jeune homme qui fut jadis votre petit camarade de courses et de jeux...

— Jean !

— Jean, oui. Et c'est pourquoi cela m'aurait fait beaucoup de peine de ne point vous retrouver telle que nous nous étions fait de vous une image.... Voilà pourquoi, surtout, nous aurions eu tant de peine, Jean et moi, si les vilaines histoires qui courent sur vo. tre compte avaient pu être vraies... Voilà pourquoi, enfin, vous avez été si bien inspirée en obéissant au premier mouvement de votre cœur et en nous prenant comme confidents. Je vous l'ai dit : moi, j'en suis fier ; mais mon fils, surtout, en a été heureux. Je ne sais si vous le regardiez ? En ce cas, vous avez dû voir qu'il y avait des larmes pas très loin de ses yeux, pendant qu'il vous écoutait !...

Elle baissa la tête : une question venait à ses lèvres.

Tout ce qu'elle entendait, tout ce qu'elle voyait était bien assez clair. Pourtant, est-ce qu'elle ne s'abusait pas ? Il n'y avait peut-être chez le jeune homme qu'une bonne amitié, celle d'autrefois, et pas du tout ce sentiment plus tendre et plus vif qu'elle s'imaginait.

Le sorcier ne la quittait pas du regard et semblait lire dans son âme.

Il lui dit doucement, souriant toujours :

— Oui, vous pouvez tout croire, puisque tout est vrai.... Mais ce grand garçon qui a été soldat et qui aurait pu, s'il avait voulu, devenir officier ; qui a visité le monde entier pour compléter son éducation et qui est revenu, avec joie, prendre la charrue dans les champs de sa ferme, ce grand garçonlà, Mademoiselle, est plus timide encore qu'il n'est fier, plus timide qu'une femme...

— Timide... A-t-il donc quelque chose à me dire ?

— Oui

— Vous le savez ?

— Je le sais.

(*A suivre*).

TANTE BERCEUSE

par Jules MARY

— 47 —

— L'autre jour, à l'église, pendant la messe, Jean me regardait. Je voulais d'avoir à supporter, au moment où j'étais entrée et alors que je montais à mon banc, des paroles de mépris et des insultes qui s'adressaient bien à moi et que, pourtant, je ne mérite pas.

— Vous ne les méritez pas, non Valérie, dit Jean. Il n'est pas possible que vous ayez fait ce qu'on dit... Il n'est pas possible que l'on vous ait surprise comme on le prétend.

— Et, si j'avais été surprise, Jean, — Je douterais, je douterais, fit-il avec vivacité.

— J'ai devine, dans vos yeux, quand vous vous tournies vers moi, que déjà ces calomnies vous étaient connues. J'ai deviné que vous vous disiez : « Moi, je ne crois rien, parce qu'il n'est pas possible, en dépit des apparences, que vous soyez coupable ». Est-ce bien cela, Jean ? - Me suis-je trompée ?

— Non, non, je le pensais, je le pense encore.

— Merci, Jean. Lisez cette lettre, mon ami.

BONDUES

L'installation du Conseil municipal

Le nouveau conseil municipal s'est réuni mardi soir à la mairie sous la présidence de M. Achille Lefebvre, maire. Après la cérémonie traditionnelle d'installation M. Charles Théry, prisonnier rapatrié, fut nommé secrétaire de séance, et le huis clos fut prononcé pour l'examen des demandes d'assistance. Lors de la prochaine réunion publique il sera procédé au renouvellement des commissions.

DISTRIBUTION DE BONS DE TEXTILES vendredi et samedi : consulter les affiches dans les boulangeries.

COMINES

JARDINS FAMILIAUX. — Dimanche 16 avril, réunion au Café de l'Arbalète. Causerie par M. le chanoine Lesage. Un concours de jardins est ouvert, dont le règlement est affiché au siège.

RONCQ

M. Carlos Dhaze, chevalier de la Légion d'honneur

(Ph J de Rx)

A la caserne de gendarmerie d'Halluin le capitaine GUILLEMAIN, *de Roubaix, a remis l'insigne des braves à M.* CARLOS DHAZE, *au cours de la cérémonie que nous avons relatée hier.*

LA DISTRIBUTION DES BONS DE VETEMENTS dont les demandes ont été déposées en février et mars aura lieu, jeudi, de 8 h 30 à 11 h. 30, pour les n° 1 à 800, et de 14 h. 30 à 17 h. 30, de 801 à 1.600 ; vendredi, de 14 h. 30, à 17 h 30, de 1.601 à la fin. L'ordre indiqué sera rigoureusement observé, les bons non réclamés ne seront pas servis. Consulter les affiches spéciales au bureau du ravitaillement, face à la buvette de Lordan et au Pied-de-Bœuf, pour les demandes ajournées. Se munir de la carte d'identité.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Distribution de bons de pain et denrées alimentaires aux indigents du bureau, samedi 1er avril, de 8 à 10 h.

SECOURS AUX NECESSITEUX. — Vendredi 31 à 14 h., recette municipale.

HALLUIN

LA CONFERENCE DE M. GEORGES PROUVOST. — C'est jeudi, à 19 h. 30, rue de la Paix, que M. Georges Prouvost tiendra la réunion de propagande organisée par la section locale de l'Alliance nationale contre la dépopulation. Causerie de M. Georges Prouvost.

WERVICQ-SUD

UN BRAVE ECOLIER. Maurice Fiens, 13 ans et demi, rue de Linselles, a trouvé, rue des Frères-Hollebecque, un portefeuille contenant 2.935 fr., ainsi que des papiers importants. Ce portefeuille fut aussitôt remis à la Mairie, et restitué ensuite à son propriétaire, M. Rickaert, de Linselles, qui récompensa l'honnête petit garçon.

WASQUEHAL

Avis

Par ordre de l'autorité allemande, basé sur l'expérience des faits constatés en cas de bombardement, les habitants sont invités : 1) à creuser des tranchées dans leurs jardins à égale distance de la hauteur des immeubles ; 2) à intensifier l'occultation des lumières très insuffisante. En cas de non-exécution, des patrouilles de surveillance, infligeront des amendes très sévères, sans avertissement.

DEPART DU SECRETAIRE DE POLICE. — Par arrêté préfectoral en date du 18 mars, M. Achille Duthilleul, secrétaire de police de classe exceptionnelle au commissariat de police, est muté en la même qualité au commissariat de Béthune, à compter du 1er avril. Il était dans la commune depuis huit ans.

UN BAIN FORCE. — M. René Douilliez, 32 ans, 64, rue Abbé-Lemire, mécanicien à la Cie de traction sur voies navigables, est tombé dans le canal au cours de son travail, auprès de l'écluse de la Maurre. Il s'en tire avec des contusions superficielles.

LE MAIRE nous prie de rappeler que le ramonage des cheminées est obligatoire une fois l'an.

PAROISSE SAINT-CLEMENT. — Les paroissiens, et en particulier les familles des prisonniers et travailleurs en Allemagne, sont invités à la veillée de prières qui aura lieu vendredi 31, à 19 h 30.

WATTRELOS

COMITE DES JEUX POPULAIRES DU CENTRE. — Reprise officielle des tournois de piquet et de boules, organisés au profit des œuvres de guerre. Concours de piquet dimanche et lundi, chez MM. Pierre Gydé et Georges Vandenemen, rue Henri-Briffaut. Tournoi de boules dimanche, à 15 h., chez M. Edouard Fagein, rue du Crétinier : attaque équipe Jules Beauaire contre équipe Jules Duhamel.

ALLOCATIONS MILITAIRES ET DELEGATION FAMILIALE. — Se présenter, muni du certificat d'admission, à la mairie, bureau du secrétariat, 4me guichet, en vue de retirer les coupons de paiement pour le prochain semestre : lundi 3 avril, de 9 à 12 h., de 1 à 1.600 ; mardi 4, de 9 à 12h., de 1.601 à 4.050 ; mercredi 5, de 9 à 12 h., de 4.051 à la fin et à retirer.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS. — Dimanche, de 9 h 30 à 12 h. 30, café Delcroix, 15, Grande-Place, perception des cotisations du 2me trimestre ; paiement aux pensionnés de la Caisse autonome des coupons échus le 1er avril 1944.

LES ANCIENS COMBATTANTS BELGES doivent déposer les certificats de vie au siège, du 27 au 31 avril. Ceux qui en seraient démunis pourront s'en procurer à la permanence du 2 avril, de 9 h 30 à 11 h 30.

EN ALLANT NETTOYER SON CLAPIER, M. Jean-Baptiste Maquet, 11, rue Molière, a constaté la disparition d'un lapin.

TOUFFLERS

POUR LES PRISONNIERS. — Le tournoi de boules organisé par la société de chez Cremin, « Au Mont Saint-Bernard », se poursuivra dimanche. Les équipes suivantes sont convoquées : à 9 h. 30, Alphonse Boussemart contre Louis Derache ; 10 h. 30, Charles Leman contre Pierre Houset ; à 14 h. 30, Léon Farvacque contre Victor Wicart ; 15 h. 30, Pierre Houset contre Henri Loridan. Les adhésions des retardataires sont encore reçues pour jouer à la fin du tournoi.

COLIS AUX PRISONNIERS. — La confection aura lieu jeudi, de 14 à 18 h., chez M. Blin, 1, rue de Tournai. Prière d'apporter des emballages, ficelles, papier. Les familles des travailleurs sont invitées à déposer l'adresse exacte. La participation des familles reste fixée à 50 francs.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES lundi, de 14 h. à 16 h. 30, au Grand Cabaret.

LA VIE SPORTIVE

BASKET-BALL

Le Challenge de l'Excelsior

Pour la seconde fois, le Comité directeur de la section de basket de l'E.R.T. fera disputer son annuel challenge doté des coup